



CLASSE OPTIMIST FRANCE

REGLEMENT SPORTIF 2022 / 2023





CLASSE OPTIMIST FRANCE

SOMMAIRE

I – DEFINITIONS	p 3
II - ORGANISATION DES COMPETITIONS	p 6
II -1) Organisation d'une épreuve	
II -1-1) Cahier des charges Organismes	
II -1 -2) Règlement sportif	
II -1-3) Modifications du calendrier	
II -2) Conditions générales pour participer aux épreuves	
II -2 -1) Tout coureur licencié doit:	
II -2 -2) Coureurs en situation de handicap	p 7
II -2 -3) Minima d'accès	p 7
II -3) Inscription à une épreuve	p 7
II -4) Déroulement d'une épreuve	p 8
II -4 -1) Epreuve grade 5A Ligue	
II -4 -2) Epreuve grade 4 IL	p 8
II -4 -3) CIP	p 9
II -4 -4) CIE	
II -4 -5) KIDIBUL CUP	p 9
III – RESULTATS DES EPREUVES	p 10
IV – TRANSMISSION DES RESULTATS DES EPREUVES	
ANNEXE A : Calendrier 2021/2022	p 12
ANNEXE B : Principes de sélection aux épreuves internationales	p 13
o Modalités de sélection des coureurs	
I -1) Championnat du Monde, Championnat d'Europe individuel.	p14
I -2) Stage Franco-Allemand	p 15
I -3) Championnat d'Europe par équipe	p 15
o Modalités de sélections des entraîneurs	p 16
ANNEXE C : Principes de sélection aux autre épreuves	p 18
I -1) Semaine internationale de SCHOELCHER	p 18
I -2) Epreuves sur invitations (type Maroc)	p 19
ANNEXE D : Gradation des groupes sur la CIP, KIDIBUL CUP et CIE	p 20
ANNEXE E : Niveaux techniques (Passeport pour l'autonomie FF Voile	p 21
ANNEXE F : Perspectives coureurs (parcours type)	p 22



CLASSE OPTIMIST FRANCE

REGLEMENT SPORTIF 2022 / 2023

I – DEFINITIONS :

Classe Optimist France	Nouvelle appellation de Promotion OPT imist, association de classe affiliée à la FF Voile. Ses statuts sont disponibles sur le site http://promotion-optimist.fr/
RS	Le R èglement S portif est disponible sur le site de la POP dès sa validation. Il contient ses annexes. Tout avenant au RS fait l'objet d'une modification du RS et de sa mise à jour sur le site.
Saison	Elle couvre la période du 1er Septembre 2022 au 31 Août 2023.
Catégories	4 catégories d'âge peuvent participer à la SAISON 2022/2023 : Poussins : né(e)s en 2014 ,2015 et 2016 Benjamins : né(e)s en 2012 et 2013 Minimes : né(e)s en 2009,2010 et 2011 Cadets : né(e)s en 2008. Les Poussins de 2014 ,2015 et 2016, sont autorisés à participer aux inter ligues de printemps, mais pas à la Coupe Internationale de Printemps (CIP), ni à l'Opti Cup.
C.N.C.P.	Classement National des Classes et des Pratiques , édité et élaboré par la FFVoile qui prend en compte, en fin de saison, 1 épreuve grade 3 (France minimes et épreuves internationales coef. 10), 2 épreuves grade 4 (coef. 6), 3 épreuves grade 5A (coef. 2), 3 épreuves grade 5B (coef. 1), et 5 épreuves grade 5C (coef. 0,5). Ce classement coureur pourra faire l'objet d'une remise des prix, à la suite de l'Opti Cup, avec valorisation par catégorie, selon les modalités définies par la classe.



CLASSE OPTIMIST FRANCE

Critérium	<p>Concerne les coureurs Benjamins n'ayant jamais participé à une épreuve Grade 4 IL et Poussins ayant ou non participé à une inter ligue.</p> <p>Un poussin ayant déjà participé à la CIE en Critérium, et/ou à une ou des inter ligues, et classé dans les 2 premiers tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Benjamin Qualifié.</p> <p>Un coureur Minime n'ayant jamais participé à la CIE ou à une épreuve de grade 4 (sur tout type de support) et de niveau technique inférieur au niveau 3 fédéral pourra participer en Critérium. Son classement se fera par extraction, sans recalcul.</p>
Benjamin Qualifié	<p>Coureur Benjamin ayant participé à une épreuve de Grade 4.</p> <p>Un benjamin, ayant participé à une seule inter ligue (locale), hors CIP, et classé dans le dernier tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Critérium à la CIE.</p>
Division 1 D1	<p>Groupe fermé limité à 80 coureurs français sur la CIP ; composé des 35 premiers coureurs minimes/cadets (avec licence française), sélectionnés lors de l'Opti Cup. Ce groupe sera complété lors des inter ligues de printemps de 45 coureurs non encore sélectionnés, issus des trois zones d'inter ligues et des DOM TOM.</p>
Zone	<p>Correspond à un regroupement de plusieurs Ligues pour les épreuves de Grade 4 IL.</p>
Ligue	<p>Définit la Ligue de rattachement du coureur par sa licence FF Voile.</p>
Grade 5	<p>Epreuves de Grade 5A, 5B, 5C organisées au sein des Ligues (calendrier défini par les Ligues).</p>
Grade 4 IL	<p>Epreuves Inter ligues réservées aux coureurs issus de la zone, et sélectionnés sur niveau technique par les entraîneurs de chaque Ligue. <u>Répartition en Zones :</u> Zone Nord : Ligues 5-20-304-102 Zone Sud-Ouest: Ligues 7-892 Zone Sud Est : Ligues 10-29-333-112 Zone Outre-Mer : Ligues 25-26-30-31-32</p>



CLASSE OPTIMIST FRANCE

	Les Ligues ou territoires sans façade maritime, 156-789-21..., peuvent choisir leur lieu de participation. Il est conseillé de respecter les recommandations fédérales du Plan Carbone-
CIP	Coupe INTERNE de Printemps : épreuve réservée aux Minimes/Cadets et Benjamins de niveau technique 3 avéré . Comportant un groupe D1 de 80 coureurs et un groupe D2 en Minimes
CIE	Coupe Internationale d'Été : épreuve ouverte à tous les coureurs (Criterion inclus).
« OPTI CUP CAP D'AGDE »	Epreuve nationale grade 4, réservée aux Minimes/Cadets et Benjamins de niveau technique 3 avéré, et servant de support à la qualification du groupe D1 de la CIP
CFM	Championnat de France Minimes (<i>organisation et sélections FF Voile</i>).
Codification internationale selon FFVoile	Epreuves Internationales (voir annexe B) Championnat du Monde individuel garçons et filles Championnat d'Europe individuel garçons Championnat d'Europe individuel filles Championnat d'Europe de course par équipes Stage Franco-Allemand (géré par la FF Voile) en été – sous réserve de reconduction
Comité de sélection	Emanation du conseil d'administration, statuant dans les circonstances exceptionnelles. Composition : Président, vice-président, responsable de la commission sportive, cadre fédéral référent, responsable de la commission déplacements internationaux.
Délégué de Ligue	Désigne les délégués de série Optimist qui ont fait acte de candidature auprès du Président de l'association de classe pour représenter les coureurs de leur Ligue auprès de l'association de classe.



CLASSE OPTIMIST FRANCE

II – ORGANISATION DES COMPETITIONS :

II-1) Organisation d'une épreuve :

II-1-1) Cahier des charges Organisateurs :

Les épreuves **Grade 4 IL, CIP, CIE et Opti Cup** sont soumises à un cahier des charges. Celui-ci doit être demandé par l'organisateur à l'association de classe (*téléchargeable sur le site de la classe: <http://promotion-optimist.fr/>*).

Ce cahier des charges doit être validé et signé par l'organisateur et retourné au Président de l'association de classe, avant désignation définitive.

Les clubs organisateurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que l'avis de course et les annexes aux instructions de course type, élaborées par l'association de classe, respectent ce cahier des charges ainsi que le **RS** en vigueur au moment de l'épreuve.

II-1-2) Règlement sportif :

Les épreuves CIP, CIE et Opti Cup, Grade 4 IL, et 5A, 5B, doivent être conformes au présent RS.

II-1-3) Modifications du calendrier :

Les modifications du calendrier sont du ressort des **Ligues** pour les régates de **Grade 5A, 5B, 5C** et de la FF Voile pour les épreuves **Grade 4 IL, CIP, CIE et Opti Cup**.

II-2) – Conditions générales pour participer aux épreuves :

II-2-1) Tout coureur licencié FF Voile doit :

- Être titulaire d'une licence FF Voile **compétition** en cours de validité avec signature de l'autorité parentale
- Être adhérent à l'association de classe et à jour pour le dépôt des divers documents bateaux sur le



CLASSE OPTIMIST FRANCE

site : copie de la page 1 recto-verso du livret IODA de l'**Optimist déclaré sur l'épreuve**, et être en possession de la copie de ces documents (Ne pas se déplacer avec les originaux)

- Etre en conformité avec l'avis de course
- Etre qualifié pour participer à une régates **Grade 4 IL, CIP et Opti Cup**
- Avoir une voile certifiée conforme (cf. charte des mesureurs téléchargeable sur le site de la classe : <http://promotion-optimist.fr/jauge/index.php>)
- Fournir avant la clôture des inscriptions, le **formulaire internet** de la feuille d'engagement de conformité à la jauge et *Téléchargeable sur le site de l'épreuve concernée*

II-2-2) Coureur en situation de handicap :

Pour un coureur en situation de handicap physique, le Comité Technique de la classe autorise une dérogation aux règles de classes pour une adaptation du bateau permettant de compenser le handicap du coureur.

Cette dérogation sera valable une fois pour toute sur l'ensemble des régates disputées sur le territoire français jusqu'au Championnat de France.

Le Comité Technique pourra demander un avis à la Commission Voile Handivalide de la FFVoile.

II-2-3) Minima d'accès :

Accès aux épreuves de **GRADE 4** : invitations sur Niveau Technique

Les coureurs autorisés à accéder aux épreuves de **Grade 4** doivent être d'un niveau supérieur ou égal au Niveau Technique Fédéral 3 (voir annexe E des Niveaux Techniques), laissé à l'appréciation des **Ligues et de leurs entraîneurs**.

- Lors des régates, au plus tard à la confirmation d'inscription, chaque coureur doit mentionner le nom de l'entraîneur responsable **présent sur l'épreuve**.
- L'entraîneur doit mentionner au comité de course et d'organisation la liste complète des coureurs (maximum 10) sous sa responsabilité et **s'engager sur l'acquisition effective du niveau technique requis**.
- En cas de manquement, émission d'un rapport aux **Ligues** et au président de la commission sportive de l'association de classe, par les **DL** concernés dans le cas éventuel de coureurs en difficulté.

Accès aux épreuves inter ligues de grade 4 (Grade 4 IL) :

Les coureurs autorisés à accéder aux épreuves de **Grade 4 IL** doivent être en outre, issus de la zone concernée.

A titre exceptionnel, pour cette année, et dans le cadre du plan carbone, les coureurs du bassin sud Nouvelle Aquitaine sont autorisés à participer à l'inter ligue de la zone Sud-Est (à la Grande Motte), au lieu



CLASSE OPTIMIST FRANCE

de celle correspondant à leur zone (IL de Carantec).

Accès à l'Opti Cup :

L'accès à l'Opti cup est ouvert aux coureurs **Benjamins** d'une part, et **Minimes/Cadets** d'autre part, sans restriction de zone géographique.

Accès à la CIP

L'accès à la **CIP** est ouvert, sans restriction de zone géographique, aux coureurs **Benjamins** d'une part, et **Minimes/Cadets** d'autre part, pour le groupe D2, et aux 80 coureurs français qualifiés pour le groupe D1.

- Les **35** premiers coureurs (**23 garçons et 12 filles**) avec licence FFVoile de l'Opti Cup sont retenus dans ce groupe
- **35** coureurs, de l'inter ligue de début avril **non encore sélectionnés** sur l'Opti Cup
 - **Zone sud : 6 garçons et 4 filles**
 - **Zone Nord Ouest : 9 garçons et 4 filles**
 - **Zone Sud Ouest : 5 garçons et 3 filles**
 - **Zone Antilles sur Schoelcher : 2 coureurs antillais**
 - **Zone Nouvelle Calédonie : 2 coureurs**
- **10 coureurs post SIL (sur les 3 zones métropolitaines), en fonction des participations effectives 2023, et non sur celles de 2022**

II-3) – Inscription à une épreuve :

Grade 5 : en conformité avec le règlement sportif de la **Ligue** concernée.

Grade 4 : une préinscription et paiement en ligne pourront être prévus, voire obligatoires, selon le souhait du club organisateur, et en respect du cahier des charges de l'association de classe
Attention : un coureur pré inscrit doit confirmer son inscription le jour de l'épreuve.
La fiche d'inscription coureur doit indiquer le nom de l'entraîneur responsable **présent sur l'épreuve.**

II-4) – Déroulement d'une épreuve :

Il est conforme à la politique sportive jeune de la FF Voile et aux recommandations fédérales.

Le temps cible recommandé sur l'eau (mise à l'eau + temps d'attente + temps de course) est de 4 heures pour les benjamins et de 6 heures pour les Minimes (il est à la discrétion des comités de course et peut tenir compte du contexte).

Jauge :



CLASSE OPTIMIST FRANCE

La charte des mesureurs est disponible sur le site de l'association de classe.

II-4-1) Epreuves Grade 5A Ligue

Elles sont conformes au règlement sportif de la Ligue concernée, et conformes au règlement de la FF Voile pour les sélections au CFM (*Décision de CA de la FF Voile*).

Lorsque le départ **Minimes/Cadets** et **Benjamins** est commun, le 1er **Benjamin** détermine le temps limite pour l'ensemble des coureurs.

II-4-2) Epreuves de Grade 4 (IL, CIP, CIE, Opti Cup)

Les épreuves **Grade 4** sont ouvertes aux coureurs français autorisés (II-2-1 et II-2-2) et aux coureurs étrangers de même catégorie d'âge.

Le classement final de l'épreuve se fera avec la totalité des participants français et étrangers.

Au-delà de 80 coureurs inscrits en **Minimes/Cadets**, ou **Benjamins**, une course par poules pourra être constituée. La décision sera prise en concertation avec le président du comité et les représentants de la commission sportive de la classe.

Les départs **Benjamins** et **Minimes/Cadets** peuvent être communs, à l'appréciation des représentants de la commission sportive de l'association de classe.

Sur les IL de 3 jours ou plus, en cas de poules, il pourra y avoir une phase finale après 2 jours de qualification, sous réserve que 4 courses au moins aient été validées

Deux courses sont nécessaires pour valider toutes les épreuves de grade 4, et à partir de quatre courses courues et validées, une course est retirée pour le classement final de l'épreuve.

II-4-3) CIP

Les coureurs **Minimes/Cadets, D2** d'une part, et les **benjamins d'autre part**, effectuent **2** jours de qualification afin d'être ensuite répartis en rond Or/Argent, et éventuellement Bronze, sous réserve qu'au moins **4** courses soient validées.

Les coureurs D1 courent ensemble la totalité de l'épreuve.

3 courses au moins sont nécessaires pour valider les sélections internationales.

II-4-4) CIE



CLASSE OPTIMIST FRANCE

La CIE est ouverte à tous les coureurs (classés ou non) français et étrangers, nés entre 2009 et 2016.

- **Les Minimes/Cadets** d'une part
- **Les Benjamins Qualifiés**, ayant participé à une épreuve de Grade 4, d'autre part. L'expérience de 2022 de mélange systématique des catégories ne sera pas renouvelée.
- Les coureurs **Benjamins**, n'ayant jamais participé à une épreuve Grade 4 IL ou CIP, et les **Poussins** courent en catégorie **Criterium**

Un coureur benjamin dernière année (né en 2012), pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, participer à la CIE en Minime. Dans ce cas, au classement coureur (CNCP), il marquera les points correspondant à son score chez les minimes, et ne pourra pas être classé devant le 1^{er} coureur benjamin qualifié, ni prétendre à une sélection offerte aux benjamins sur l'épreuve (type Schoelcher ou autre invitation).

Un Benjamin, ayant participé à **une seule inter ligue** (locale), hors CIP, et classé dans le dernier tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Critérium.

Un Poussin ayant déjà participé à la CIE en Critérium, et/ou à une ou des inter ligues, et classé dans les 2 premiers tiers, pourra, à la demande motivée de l'entraîneur, prétendre participer en Benjamin qualifié s'il est dans sa dernière année de poussin.

Un coureur Minime n'ayant jamais participé à la CIE ou à une épreuve de grade 4 (sur tout type de support) **et de niveau technique inférieur au niveau 3 fédéral** pourra participer en Critérium. Cependant, il ne pourra pas prétendre à la victoire parmi les benjamins.

Les coureurs sont répartis dans les groupes suivants :

- Groupe **Criterium Benjamins/Poussins** → Groupe CR
- Groupe **Criterium Minimes** → Groupe CRM si au moins 15 coureurs
- Groupe **Benjamins Qualifiés** → Groupe BQ
- Groupe **Minimes/Cadets** → Groupe MC

Si des groupes courent ensemble, le classement par groupe se fera par extraction, sans recalcul de points.
Nota 1 : voir Annexe D pour la gradation FF Voile des différents groupes.

II-4-5) Opti Cup

Les coureurs effectuent 2 jours de qualification afin d'être ensuite répartis en rond Or/Argent et éventuellement Bronze voire Emeraude, sous réserve qu'au moins 4 courses soient validées.



CLASSE OPTIMIST FRANCE

III – RESULTATS DES EPREUVES :

Les classements **Benjamins** et **Minimes/Cadets** sont obligatoirement distincts.

Les coureurs étrangers admis à courir sont pris en compte pour le classement de l'épreuve, comme tous les autres coureurs.

Tout classement et proclamation des résultats **Benjamins** et **Minimes/Cadets** doit mentionner et récompenser ;

A la CIP, CIE et Opti Cup :

- Les 3 premiers garçons et les 3 premières filles en Minimes (D1 et D2 à la CIP) et en Benjamins,
- Le premier garçon et la première fille minimes 1ère année (nés en 2011), en D1 et D2 à la CIP.
- Le premier garçon et la première fille benjamin(e)s 1ère année (nés à partir de 2013)

En plus, à la CIE :

- En CRITERIUM : Les 3 premiers garçons et les 3 premières filles poussins (nés en 2014 et après).

En plus, à la CIP et la CIE :

- Les 3 premières équipes de course par équipe

Sur les épreuves inter ligues, les poussins autorisés à courir, sont inclus au groupe benjamin, sans récompense spécifique.

IV – TRANSMISSION DES RESULTATS DES EPREUVES :

En application du règlement fédéral.



CLASSE OPTIMIST FRANCE

ANNEXE A :

CALENDRIER 2023

	Opti Cup 2022	IL N°1	CIP/ Flotte	CIP/CPE	ILN° 2	CIE	Opti Cup 2023
	25 au 29 oct 2022	1 ^{er} au 2 avril 2023	23 au 27 Avril 2023	28 au 30 Avril 2023	27 au 29 mai 2023	15 au 21 juillet 2023	24 au 28 oct 2023
NORD OUEST	CAP D'AGDE (34)	SENE (56)	LE HAVRE SRH (76)	LE HAVRE SRH (76)	CARANTEC (29)	PERROS GUIREC (22)	CAP D'AGDE (34)
SUD OUEST		LA ROCHELLE (17)			CARANTEC (29)		
SUD EST		HYERES (83)			LA GRANDE MOTTE (34)		
OUTRE MER ANTILLES	GUADELOUPE Coupe de N'wel du 26 au 29 décembre 2022						
	MARTINIQUE Semaine de Schoelcher du 18 au 21 février 2023						

A titre exceptionnel, afin de permettre le regroupement des équipes, les coureurs sélectionnés au mondial et à l'europeen, sont autorisés à courir l'interligue de printemps en dehors de leur zone de regroupement, sur une zone définie par l'association de classe.



CLASSE OPTIMIST FRANCE

ANNEXE B :

PRINCIPES DE SELECTIONS AUX EPREUVES INTERNATIONALES

Cela concerne :

- Le championnat du Monde
- Le championnat d'Europe individuel
- Le championnat d'Europe par équipe
- Le stage Franco-Allemand
- Le championnat d'Afrique du Nord

Seuls les coureurs licenciés FF Voile Minimes/Cadets peuvent prétendre aux sélections.

Les coureurs Monégasques, gardant leur souveraineté à l'international, ne peuvent prétendre aux sélections.

I - Modalités de sélections des coureurs :

Les coureurs candidats à une ou des sélections internationales : Championnat du Monde, Championnat d'Europe individuel, Championnat d'Afrique du Nord individuel, stage franco-allemand, invitations au Maroc, **devront faire acte de candidature** auprès de l'association de classe, sur un formulaire qui sera mis en ligne et la déposer **au plus tard lors de la confirmation d'inscription de la CIP** et de l'Opti Cup 2022 pour le championnat d'Afrique du Nord.

Ces listes seront publiées lors de la CIP (et de l'Opti Cup pour le championnat d'Afrique du Nord), pour vérification par les intéressés.

En cas de candidatures multiples, les coureurs seront retenus dans l'ordre de leur choix indiqué à l'inscription.

Les coureurs sélectionnés devront confirmer leur inscription dans les 7 jours suivants la proclamation de la



CLASSE OPTIMIST FRANCE

sélection en versant 400€ d'acompte par virement bancaire sur le compte de la Classe Optimist France dont le RIB leur aura été communiqué au préalable. En cas de désistement injustifié, le montant sera acquis à l'association.

I-1) Championnat du Monde, et Championnat d'Europe individuel.

Seule la CIP D1 est prise en compte pour ces 2 championnats :

- a.) **Le championnat du Monde 2023** aura lieu en Espagne, à Rosas, du 11 au 21 juin 2023. L'association de classe émet un avis favorable à la participation des coureurs français à ce championnat. A ce déplacement, sera associé celui pré-mondial, prévu à Rosas du 23 au 28 mai 2023. La participation à la régata de préparation à Rosas sera obligatoire, la classe prendra en charge les frais d'inscription.

Les 4 premiers coureurs au scratch, quel que soit leur sexe sont sélectionnés au **championnat du Monde**. Le 5^{ème} au scratch sera sélectionné si au moins une fille a déjà été sélectionnée dans les 4 premiers coureurs. A défaut, la première fille au scratch sera sélectionnée sous réserve d'être dans les 20 premiers français du groupe D1.

- b.) **Le Championnat d'Europe** aura lieu en Grèce, à Thessalonique, du 15 au 22 juillet 2023. L'association de classe émet un avis favorable à la participation des coureurs français à ce championnat. Après retrait des 5 coureurs qualifiés au championnat du Monde, les 3 premières filles et les 4 premiers garçons sont sélectionnés au championnat d'**Europe Individuel**.

En cas d'égalité de points, il sera fait application du système ISAF annexe A 8.

Si l'épreuve de l'Opti Cup n'est pas validée, la CIP se courra sans groupe D1. Les coureurs seront sélectionnés en totalité par ordre du classement définitif de la CIP.

Si l'épreuve de la CIP n'est pas validée le comité de sélection s'appuiera sur le classement de l'Opti Cup et sur les classements des épreuves de grade 4 validées (hors Schoelcher et coupe de Nwel pour les métropolitains)

En cas de circonstances exceptionnelles et dans l'intérêt de l'équité des sélections, le comité de sélection, émanation du Conseil d'Administration de l'association de classe est habilité à adapter les règles de sélection. Il tranche souverainement les litiges découlant de leur application par un vote à la majorité. En cas d'égalité, le vote du président sera prépondérant.



CLASSE OPTIMIST FRANCE

I-2) Invitation au championnat d'Afrique 2023

Le Championnat d'Afrique aura lieu au Maroc, à M'Diq, du 2 au 9 mai 2023. L'association de classe émet un avis favorable à la participation des coureurs français à ce championnat. La participation à ce championnat **fera l'objet d'une sélection sur l'Opti Cup 2022.**

Cette candidature devra faire l'objet d'une pré-inscription auprès de la classe, au plus tard **le jeudi 29 octobre**

Les 2 premiers garçons et les premières 2 filles minimales 1^{ère} année (nés en 2011) et les 2 premiers garçons et les 2 premières filles benjamins (nés en 2012 ou 2013) seront sélectionnés.

I-3) Stage Franco-Allemand

Les sélections se font uniquement sur la CIP. Après retrait des 5 coureurs qualifiés au championnat du Monde et des 7 qualifiés au championnat d'Europe Individuel :

- Les **3 premières filles** et les **3 premiers garçons** (minimes ou cadets) du groupe D1 sont sélectionnés au **stage Franco-Allemand**
- La première fille et le premier garçon minimales 1^{ère} année (nés en 2011) **du groupe D1**, s'ils ne sont pas déjà dans les 3 premiers.
- Si le premier garçon ou la première fille 1^{ère} année minime est déjà dans les 3 premiers sélectionnés du scratch, la sélection concernera le suivant du classement scratch.
- La première fille et le premier garçon **du groupe D2** (minimes ou cadets).

Ceci sous réserve de reconduction du stage par la FFVoile et l'OFAJ.

I-4) Championnat d'Europe par équipe

Le Championnat d'Europe par équipe aura lieu en Hollande, à Loosdrecht, du 25 au 30 août 2023. L'association de classe émet un avis favorable à la participation des coureurs français à ce championnat.

La sélection se fera sur l'épreuve de course par équipe de la CIP du 28 au 30 avril 2023 après la course en flotte, en 4X4, parmi l'ensemble des équipes françaises et étrangères, de composition libre.

Les équipes visant une sélection devront présenter une équipe mixte composée de 2 garçons et 2 filles.

Les coureurs sélectionnés au championnat d'Europe individuel peuvent participer à la sélection au championnat d'Europe par équipe, et se sélectionner.



CLASSE OPTIMIST FRANCE

Les coureurs sélectionnés au championnat du Monde participeront à l'épreuve de sélection, sur invitation, sans possibilité de sélection (réglementation IODA).

La participation à l'épreuve de Venise fera partie du programme préparatoire de l'équipe de CPE. La classe se chargera d'obtenir une invitation pour les coureurs, et prendra en charge les frais d'inscription.

II - Modalités de sélections des entraîneurs :

Pour les diverses épreuves internationales, les entraîneurs (bénévoles) feront acte de candidature auprès du responsable de la commission sportive : commission-sportive@promotion-optimist.fr.

Si l'aide fédérale est reconduite, la classe donnera sa préférence au cadre fédéral mis à disposition pour l'épreuve

L'association de classe met en place une aide financière, par convention avec la structure d'origine de l'entraîneur. Cette aide est fixée à 130€ par jour pour 2022/2023..

Dépôts des candidatures

Le plus tôt possible !

Avant la fin de l'épreuve de sélection pour l'Europe par équipe pour les championnats du Monde et d'Europe.
Avant la fin de l'Opti Cup pour le championnat d'Afrique du Nord.

L'entraîneur **dépose sa candidature** et indique si elle est conditionnée ou non par la présence de coureurs de sa ligue, son CDV, son club, et **présente un projet** d'entraînement en amont du championnat, et d'organisation pour la ou les épreuves internationales.

- **A la fin du championnat qualificatif :**

- **Réunion de concertation** en présence des entraîneurs postulants, et des membres de la commission sportive.

- Réunions des coureurs sélectionnés par championnat, et de leur famille.

- **Choix définitif de la commission sportive de l'entraîneur et du Team-leader**

Pour les championnats du Monde et d'Europe, en avril 2023, la commission sportive désigne :



CLASSE OPTIMIST FRANCE

- Soit une doublette d'entraîneurs, dont l'un sera Team Leader .
- Soit un entraîneur et un team-leader, coopté parmi les parents.

Les différents contrats seront transmis 15 jours maximum après la CIP.
Les entraîneurs seront retenus, non seulement selon l'origine géographique des coureurs sélectionnés, mais sur la base de leur projet et de leurs compétences, entre autres :

- Maîtrise de l'anglais
- Compétences techniques nautiques
- Capacité à instaurer des relations sereines au sein d'une équipe de jeunes
- Communication et confiance vis à vis de l'association de classe
- Souhait de rotation des entraîneurs

En cas de litiges, une commission composée du Président, des vice-présidents et du responsable de la commission sportive (dans la mesure où ils ne sont pas juges et parties) pourra trancher.



CLASSE OPTIMIST FRANCE

ANNEXE C :

PRINCIPE DE SELECTIONS AUX AUTRES EPREUVES

I-2) Semaine Internationale de Schoelcher 2024

Les invitations, pour les coureurs métropolitains, et les critères de sélection sont le fait du club de Schoelcher, qui prend en charge une partie du billet d'avion Paris/Fort de France.

La sélection se fera sur la CIE 2023 : **8** coureurs, et fera l'objet d'une pré-inscription sur internet, selon la même procédure que pour les autres sélections : dépôt au plus tard l'avant dernier jour de l'épreuve, soit le jeudi accompagné d'un chèque de caution.

- **Minimes** : premier garçon et première fille courant encore en optimist Minimes la saison 2023/2024
 - **Benjamins** : 2 premiers garçons et 2 premières filles du classement scratch des qualifiés
- puis,
- 1er garçon et 1ère fille du classement des qualifiés, courant encore en catégorie Benjamin la saison 2023/2024 (nés en 2013 et après)

Le nombre de sélections pour un coureur est limité à deux : un coureur qui se qualifie en benjamin, ne pourra se qualifier de nouveau que dans la catégorie minime.

Afin de limiter les coûts et obtenir des tarifs préférentiels auprès des compagnies aériennes, l'épreuve fera l'objet **d'un déplacement collectif du groupe au départ de Paris**, avec si possible un hébergement chez des coureurs Antillais.

L'acheminement des coureurs jusqu'à Paris ne sera pas géré par le Team Leader et sera de la responsabilité de chaque coureur.



CLASSE OPTIMIST FRANCE

I-3) Epreuves diverses sur invitation type Maroc

Selon les invitations reçues, les sélections se feront sur la CIP, pour les épreuves ayant lieu jusqu'en décembre, et sur la CIE pour les épreuves ayant lieu la saison suivante, en privilégiant les Benjamins, et selon le nombre de places offertes. Les sélections ne sont pas cumulables.

- Rabat en juillet : 4 coureurs benjamins : 2 garçons et 2 filles pris à la suite du classement des qualifiés
- M'Diq en juillet : 4 coureurs benjamins : 2 garçons et 2 filles pris à la suite du classement des qualifiés

Les épreuves de Rabat et M'diq étant équivalentes, la répartition se fera selon l'origine géographique des coureurs.

Ces épreuves seront limitées à une participation par coureur, et devront faire l'objet d'une pré-inscription auprès de la classe, et du dépôt d'un chèque de caution, au plus tard l'avant dernier jour de l'épreuve.

I-4) Epreuves sur invitation types Championnats Continentaux

Selon le continent de référence, les championnats continentaux de la classe sont ouverts **prioritairement** aux coureurs des départements et territoires d'Outre-Mer les plus proches sous réserves de disposer de coureurs ayant le niveau 1. Les modalités de sélection et d'encadrement seront déterminées par les structures locales, en accord avec la classe :

- Championnat Nord-américain : équipe Antilles par entente Guadeloupe / Martinique dans une recherche de collaboration et de mutualisation de moyens
- Championnat d'Océanie : équipe de Nouvelle Calédonie

Si aucune équipe locale ne souhaite participer à l'épreuve, des coureurs de métropoles pourront adresser leur candidature à la Classe qui fera une sélection sur la base du classement au CFM.

La Classe ne participera pas financièrement au déplacement sur ces championnats.



CLASSE OPTIMIST FRANCE

ANNEXE D :

GRADATION DES GROUPES SUR LA CIP, L'OPTI-CUP ET LA CIE

Les différents groupes sur les épreuves **CIP** OPTI-CUP et **CIE** sont gradés de la manière suivante :

CIP et OPTI CUP CAP D'AGDE

- Groupes **Minimes/cadets** gradé 4
- **Benjamins Qualifiés** gradé 4
- **Course par équipe** gradé 4

CIE

- Groupe **criterium : Benjamins/Poussins** → Groupe CR gradé 5A
- Groupe **Criterium : Minimes** → Groupe CRM gradé 5A
- Groupe **Benjamins Qualifiés** → Groupe BQ gradé 4
- Groupe **Minimes/Cadets** → Groupe MC gradé 4

ANNEXE E : Niveaux Techniques (passeport pour l'autonomie FF Voile)

Passeport pour l'Autonomie

Sensation Performance Exploration

Niveau	Titre	Description	Compétences
National 2	Niveau 1 Premiers bords	Se déplacer à la voile sur un trajet choisi et encadré par le moniteur.	➤ Technique Avancer avec l'aide d'une voile et se diriger en utilisant la barre (ou le gréement en PAV).
			➤ Sécurité Appliquer les consignes de sécurité énoncées par le moniteur.
			➤ Sens marin Respecter l'environnement.
National 2	Niveau 2 Perfectionnement	Atteindre tout point du plan d'eau, sur un trajet choisi et encadré par le moniteur.	➤ Technique Naviguer à toutes les allures.
			➤ Sécurité Connaître et respecter les procédures et les manœuvres de sécurité fondamentales.
			➤ Sens marin Percevoir les éléments de l'environnement qui influent directement sur sa pratique.
National 2	Niveau 3 Evolution	Evoluer librement dans une zone de navigation surveillée.	➤ Technique Maîtriser la conduite à toutes les allures, y compris en surpuissance.
			➤ Sécurité Assurer sa sécurité dans des conditions normales de navigation.
			➤ Sens marin Connaître les éléments de l'environnement pour anticiper sur les conditions de sa pratique et de sa sécurité.
National 1	Niveau 4 Autonomie	Naviguer en autonomie et choisir sa zone de pratique.	➤ Technique Maîtriser les réglages et la conduite, pour faciliter le pilotage dans les différentes conditions de vent et de mer.
			➤ Sécurité Maîtriser les procédures permettant de limiter les risques en cas de situations inhabituelles (avaries, vent fort, calme...).
			➤ Sens marin Concevoir un programme de navigation en fonction du site et des évolutions du contexte.
National 1	Niveau 5 Maîtrise	Naviguer de façon performante et responsable.	➤ Technique Exploiter les variables du milieu et les caractéristiques du support pour optimiser son rendement.
			➤ Sécurité Evoluer en sécurité sur une durée et dans des périmètres élargis.
			➤ Sens marin Se responsabiliser vis à vis du milieu et des autres pratiquants.

FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE  



CLASSE OPTIMIST FRANCE

ANNEXE F :

PERSPECTIVES COUREURS (PARCOURS TYPE)

Poussin 1 et 2 et benjamin 1ère année : je me forme au contact des plus grands dans mon club et ma Ligue, découvre les régates régionales si j'en ai le niveau, et donne rendez-vous aux copains à la CIE pour la fête sur le rond Open/Critérium.

Benjamin : je continue à me former, joue le championnat de Ligue ainsi que les épreuves inter-régionales, je joue, si j'en ai le niveau, les épreuves nationales que sont la CIP et la CIE. J'apprends à jouer en "par équipe".

Minime 1ère année : je démarre dans la cour des grands et commence mon premier objectif CFM. Je diversifie ma pratique et me déplace dans davantage de regroupements. Je peux intégrer le stage national.

Minime 2ème et 3ème années : je poursuis mon projet au travers duquel je peux envisager des performances au niveau national, voire des sélections internationales. Je prépare ma transition vers les séries suivantes et évite de me sur-spécialiser en Optimist, je continue ma formation.

Cadet 1 : les règles de la classe internationale IODA me permettent de continuer la pratique Optimist. Toutefois, la FFVoile recommande le passage en série Espoir après la 3^{ème} année. Je peux continuer la pratique Optimist si mon gabarit ne me permet pas de faire autrement ou si mon projet sportif n'est pas suffisamment abouti pour passer en « Espoir » (problème de constitution d'équipage, ou matériel par exemple).